

Article 31 du Règlement

Malheureusement sa vision est loin d'être la réalité. Le massacre de Montréal en 1989 a montré que la violence contre les femmes est très répandue.

Alors qu'approche la deuxième Journée nationale de commémoration et d'activités concernant la violence dirigée contre les femmes, prenons le temps de songer combien la violence a causé de préjudice aux Canadiennes, à leur famille et à la société. Décidons aujourd'hui de réaliser cette vision de véritable égalité parce que rien d'autre n'est acceptable.

* * *

LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES

L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon): Madame la Présidente, rares sont ceux parmi nous qui oublierons la douleur et l'horreur que nous avons ressenties le 6 décembre 1989 quand 14 jeunes femmes ont été tuées dans le massacre brutal de l'École polytechnique.

Notre pays a été affligé et de notre chagrin est né notre détermination non seulement de nous souvenir, mais aussi d'agir pour mettre fin à la violence contre les femmes et pour améliorer le statut de la femme dans notre société.

Tous les ans au Canada, 100 femmes meurent victimes de violence conjugale, des milliers d'autres subissent des mauvais traitements physiques et mentaux. Une enquête récente a montré que plus de 50 p. 100 des Canadiennes ont peur d'aller, la nuit, dans les rues de leur quartier, crainte qu'un grand nombre d'entre nous comprenons.

[Français]

Nous devons agir. Chacun de nous doit agir. Nous devons mettre fin à la peur et aux statistiques horribles. Le gouvernement doit faire preuve de leadership. C'est pourquoi je lui demande de revenir sur sa décision de couper les subventions aux groupes de femmes. Je lui demande de ramener le Programme de contestation judiciaire.

[Traduction]

La violence est la responsabilité de tous, des hommes et des femmes, dans toutes les localités de notre pays.

* * *

LES ÉTUDIANTS AUTOCHTONES

Mme Ethel Blondin-Andrew (Western Arctic): Madame la Présidente, le 29 novembre 1991, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a comparu devant le Comité permanent des affaires autochtones et a

déclaré que la réalisation des aspirations et de la destinée des autochtones dans notre pays exige bien des choses, notamment des possibilités d'avenir et des encouragements, mais que l'enseignement est le facteur le plus important de tous.

L'exposé économique du ministre des Finances n'a pas exclu le financement de l'enseignement postsecondaire pour les autochtones. Ce domaine souffre déjà d'un financement très insuffisant.

La tribu des Gens-du-sang de l'Alberta sera forcée cette année de rejeter la demande de 358 étudiants autochtones qui ont droit à ce financement. Ce n'est qu'un exemple.

Les étudiants autochtones dans tout le pays se voient refuser la possibilité d'assurer leur avenir.

* * *

LA PETITE ENTREPRISE

M. René Soetens (Ontario): Madame la Présidente, comme nous le savons tous, la petite entreprise est l'un des secteurs clés de la création d'emplois au Canada. Je félicite le gouvernement d'avoir reconnu, dans son énoncé de l'autre jour, le rôle important que joue la petite entreprise.

Je suis content que le plafond fixé en vertu de la Loi sur les prêts aux petites entreprises ait été porté à 250 000 \$, mais j'apprécie encore davantage qu'une disposition ait été ajoutée pour appliquer une partie de ce financement au fonds de roulement.

C'est une excellente mesure. Je félicite aussi le gouvernement d'avoir dispensé les petites entreprises de payer les cotisations d'assurance-chômage pour les employés nouvellement embauchés ainsi que pour les crédits d'impôt à l'achat de biens d'équipement. On sait que les immobilisations sont essentielles si l'on veut moderniser les entreprises et accroître leur compétitivité.

Ce gouvernement connaît l'importance de la petite entreprise au Canada. Il l'a prouvé par les déclarations qu'il a faites à la Chambre ces jours derniers.

* * *

L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Mme Christine Stewart (Northumberland): Madame la Présidente, le récent budget du gouvernement prévoit encore une fois exercer les compressions les plus importantes, proportionnellement parlant, dans le Programme d'aide au développement international.